English French

Question #1:

We are considering submitting a bid for the reference RFP and would like clarification regarding Section 5 - Security Requirement. Is it expected that bidders have all the required security clearances in place at the time of submitting a bid or by the start of the contract if awarded?

Answer #1:

Security clearance should be in place at time of contract award. However, NRCan will not delay the award of contract if security is not in place.

Question #1:

Nous envisageons de présenter une soumission pour la référence DP et souhaiterait obtenir des éclaircissements concernant la Section 5 - Exigence en matière de sécurité. Est-il prévu que les soumissionnaires disposent de tous les habilitations de sécurité en place au moment de la présentation d'une soumission ou par le début du contrat en cas d'attribution ?

Réponse #1:

Habilitation de sécurité devrait être en place au moment de l'attribution du contrat. Toutefois, RNCAN ne retardera pas l'attribution du contrat si la sécurité n'est pas en place.